



Plainte ou pas dans l'intrusion de ma vie?

Par **paulc**, le **07/07/2010** à **10:46**

Bonjour,

séparé de mon ex-compagne depuis fin 2008, nous avons ensemble un enfant âgé maintenant (en 2010) de 7 ans. D'un commun accord, nous avons décidé que notre enfant vive avec sa maman, ce malgré la distance car nous ne sommes pas en résidence respective dans le même département.

Depuis plusieurs mois, j'ai refais ma vie.

L'homme dont s'est séparé la femme qui partage ma vie dorénavant cherche à me nuire au maximum pour tenter de récupérer sa femme. Bien que pour sa part elle n'envisagerais en aucun cas de retourner avec lui, il cherche à me dénigrer au maximum et à me nuire auprès d'elle comme d'amis et en cherchant à y mêler mon ex-compagne. Notamment, j'ai appris qu'il envisage d'aller passer ses vacances dans le département où réside mon ex-compagne et mon fils pour tenter d'obtenir des éléments contre moi. Bien que mon ex-compagne et moi nous nous entendons en bon terme surtout pour le bien de notre fils, mais ne désirant pas que cet individu puisse s'approcher de mon fils surtout et qu'il perturbe la vie qu'il mène avec sa mère, je me pose la question de se que je peux faire légalement pour calmer cet homme. Est-ce que porter plainte et si oui quel type de plainte (genre atteinte à la vie privée ou familiale car je ne sais exactement les termes) est possible?

Merci de vos réponses.